

FLASH SANITAIRE

Communiqué du réseau FREDON - FDGDON Pays de la Loire

N°10 août 2015

EDITO

Août est par excellence le mois des vacances...

Et cela se ressent car les remontées d'informations sont plutôt rares ! Certaines de nos cibles auraient même pris des vacances car aucun nouveau foyer d'ambrosie à feuilles d'armoise ou de berce du Caucase nous a été signalé jusqu'alors. On ne peut que s'en réjouir !

Mais ne baissons pas la garde...

En vacances, nous pouvons toujours être attentifs à notre environnement si l'on est resté dans la région. Observer lors d'une promenade en nature, d'une randonnée pédestre, d'un pique-nique à la campagne, d'un séjour dans un camping arboré ou dans la propriété familiale, d'un parcours accrobranche, etc., participe de votre mission habituelle...

Sans oublier la possibilité d'informer famille et amis sur l'engagement d'observateur que vous vous êtes assigné afin que ceux-ci comprennent qu'ils peuvent aussi jouer un rôle dans la surveillance générale de notre territoire.

Sans oublier de gérer les sites déjà infestés. En effet, un site que l'on pense maîtrisé ne l'est pas forcément. Est-on sûr d'avoir arraché correctement la Berce du Caucase ? N'avons-nous pas oublié que les graines d'ambrosie gardent leur capacité de germination plus de 10 ans ? Savons-nous que des chenilles processionnaires du pin peuvent rester au stade nymphe dans le sol une année et ne terminer leur nymphose que l'année suivante ? Pensons-nous à arracher un pied de Datura dans son jardin même s'il ne nous gêne pas en tant que tel pour diminuer les stocks de graines ?...

Notre engagement quotidien sera le prix de notre réussite !



Dans ce numéro

- N'attendez-pas pour agir !
- Les bons gestes estivaux
- De nombreuses plantes sont toxiques
- La Morelle noire : biologie et nuisances (partie I)
- La lutte contre l'ambrosie par le pâturage c'est possible

ars
Agence Régionale de Santé
Pays de la Loire

FREDON Pays de la Loire


FREDON • FDGDON
PAYS DE LA LOIRE

9, avenue du Bois l'Abbé
– CS 30045 –
49071 BEAUCOUZE cedex

Mail : accueil@fredonpdl.fr
Site internet
www.fredonpdl.fr

La FREDON est reconnue
Organisme à Vocation Sanitaire
depuis le 31 mars 2014.

N'attendez-pas pour agir !



Photo : FREDON PdL

On ne distingue plus le poireau du Datura stramonium.



Photo : FREDON PdL

Qui peut dire qu'il s'agit d'une parcelle de blé quand vous avez l'impression d'un champ d'ambrosie ?



Photo : L.M. Nageléisen, DSF

Attention : des attaques ponctuelles de chenilles processionnaires du chêne ont été observées en Vendée dans les communes de St Gervais, La Mothe-Achard, Bazoges-en-Pailiers, La Garnache et Mortagne sur Sèvre.

Les bons gestes estivaux

Rappel : quand vous trouvez un nouveau foyer, signalez-le à la FDGDON de votre département afin qu'il soit recensé et que vous soyez conseillé sur la conduite à tenir en termes de gestion.

☛ Face à l'Ambrosie à feuilles d'armoïse

Arracher les pieds quand ils sont peu nombreux, dès que vous les trouvez. Si la surface est trop importante, une fauche sera nécessaire, le plus ras possible car la plante peut générer de nouvelles tiges à partir des feuilles basses et reflleurir.

Si les plantes sont fleuries, il pourrait être trop tard pour le pollen mais cela empêchera la production de graines.

☛ Face à la Berce du Caucase

Tout pied de Berce du Caucase observé, déclaré et confirmé par nos services devra être arraché. Il faut aller en profondeur si l'on veut éviter une repousse l'année suivante.

☛ Face au Datura

Dès que vous voyez des plantes de stramoïne (Datura), arrachez-les sans attendre. Ce n'est pas la peine de prendre des risques, en particulier quand on a des enfants curieux qui voudraient goûter les graines. Rappelons qu'en grandes cultures (céréales destinées à la meunerie, maïs destiné à l'ensilage...) et en maraîchage de plein champ, sa présence est intolérable. Enfin, il faut garder en mémoire la nécessité de réduire le stock semencier.

☛ Face aux chenilles urticantes

A partir de début août, les premières chenilles processionnaires de pin (stade L1) vont apparaître. Elles font 3 mm et se regroupent en colonies. Elles dévorent partiellement le limbe des aiguilles situées à proximité. Vous pouvez alors apercevoir de petits bouquets d'aiguilles ébouriffés, de couleur jaune-brun, signe caractéristique de la présence de chenilles. Chaque déplacement de chenilles est nocturne et donne lieu à l'élaboration d'un nid superficiel très succinct. Elles ne sont pas urticantes avant le stade L3.

Mais attention aux nids de l'hiver dernier qui se désagrègent en ce moment et qui posent des soucis d'urtication près des habitations ou dans des lieux fréquentés : forêt, sentiers, aires de pique-nique, etc. Ne pas y toucher. Si un problème d'urtication survient accidentellement, consulter un médecin.



Photo : FDGDON 85

☛ Face aux rongeurs aquatiques dans vos lieux de baignade

Les sites publics de baignade en eaux douces sont suivis dans toute la région. Et leur gestion vis-à-vis des ragondins et rats musqués est renforcée. Cependant, lors de votre baignade sur un site, si vous apercevez des animaux, n'hésitez-pas à le signaler à la FDGDON de votre département (contacts en page 4). Elle se mettra en relation avec le gestionnaire du site pour agir après la période de baignade.

De nombreuses plantes sont toxiques

Il existe dans la nature où dans nos jardins de nombreuses plantes toxiques pour l'homme. La liste ci-après, non exhaustive, en donne un bel aperçu.

Nous vivons en leur compagnie depuis toujours et nous savons que nous ne devons pas les consommer. Pour celles qui possèdent des vertus médicamenteuses, ou qui sont pour partie consommées, leur usage demande alors quelques précautions qu'il faut connaître.

Certaines peuvent se retrouver dans les champs, en particulier la morelle noire. C'est pour cela que nous allons aborder ce sujet ci-contre.

Liste des plantes toxiques :

Aconit napel, Actée, Anémone, Anthurium, Arnica, Arum, Arum des jardins, Belladone, Berbérís, Bourdaine, Bryone, Buis, Caladium, Calla, Chardon à glu, Chéridoine, Chèvrefeuille, Ciguë tachetée ou grande ciguë, Ciguë vireuse, Petite ciguë, Colchique, Corroyère, Cytise faux ébénier, Daphné, Datura, Dauphinelle, Dieffenbachia, Digitale, Douce-amère, Euphorbe, Fusain, Genêt à balais, « Glycine », Gui, Hellébore, Houx, Laurier-cerise, Laurier-rose, Lierre, Lupin, Baie de Goji, Maïanthème, Marronnier d'Inde, Morelle noire, Muguet de mai, Narcisse, Nerprun purgatif, Nielle des blés, Œnanthe safranée, Ornithogale, Parisette à quatre feuilles, Pavot somnifère, Philodendron, Pois rouge, Raisin d'Amérique, Renoncule, Rhododendron, Rhubarbe, Ricin, Robinier, Sceau de Salomon, Sorbier des oiseleurs, *Sambucus ebulus* ou petit sureau - mais certaines espèces de sureaux ont des usages médicinaux et alimentaires
Symphorine, Tabac, Tamiar, Troène, Vétrate blanc, Viome.

Sambucus ebulus
ou petit sureau



La Morelle noire : biologie et nuisances



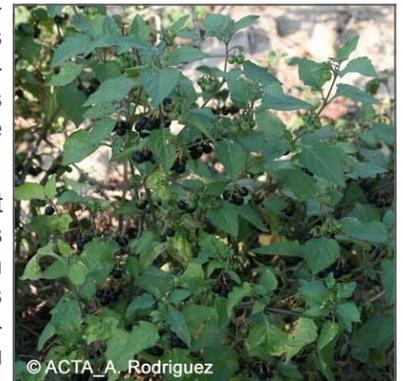
La morelle noire, *Solanum nigrum*, est une plante herbacée de la famille des solanacées, appartenant à l'important genre *Solanum*, qui contient notamment la pomme de terre, l'aubergine, la tomate ou la douce-amère. On donne à cette plante de nombreux noms vernaculaires : cassis, crève-chien ou tue-chien, couille-de-coq, bouton noir, herbe-aux-faisans, herbe à la pourrie, amourette, tomate du diable, raisin de loup, herbe à gale, myrtille de jardin, mourelle, morette, herbe maure...

(Source photo : http://domenicus.malleotus.free.fr/v/morelle_noire.htm)

Description botanique

C'est une plante annuelle aux formes très variables. Adulte, elle est érigée et très ramifiée. Elle mesure en général 10 à 70 cm. Les feuilles sont alternes, sinuées et couvertes d'une pilosité rase, discrète. Les fleurs petites et blanches, à étamines soudées en tube, sont groupées par 3 à 7 ombelles. Elles ressemblent aux fleurs de pomme de terre.

Les graines extrêmement nombreuses et très légères (plus de 10 000 par plante en plein champ) sont enfermées dans des baies petites, globuleuses, de couleur vert au départ, puis noir brillant à maturité.



© ACTA_A. Rodriguez

La germination a lieu au printemps, pouvant se produire jusqu'en septembre. La floraison s'étale de juin-juillet à octobre et la maturation se produit à partir d'août, jusqu'à novembre.

Habitat

La morelle noire est présente sur toute notre région, sur tous les types de sol. Elle est très commune dans les champs, y compris les incultes, les terrains vagues, les décombres, les bords de chemin...

Au plan agricole, cette plante colonise toutes les cultures annuelles de printemps et d'été. On peut même l'observer dans le colza d'hiver. Elle peut également être présente dans des cultures légumières de plein champ et à ce titre, si elle est masquée par la culture, elle peut être récoltée en même temps que des haricots par exemple.

🔗 **Partie 2 : nuisibilité et lutte à lire dans le prochain flash sanitaire de septembre n°11)**

Source documentaire :
- https://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_des_plantes_toxiques
Source photo :
- http://www.toxiplante.fr/monographies/sureau_hieble.html

Source documentaire :
- <http://www.infloweb.fr/morelle-noire>
- <http://www.centre-antipoison-animal.com/morelle-noire.html>
- <http://www.vegetox.envt.fr/Monographies-html/Morellenoire.html>
- https://fr.wikipedia.org/wiki/Morelle_noire

La lutte contre l'ambrosie par le pâturage, c'est possible

(Source : La lettre de l'observatoire des ambrosies — N° 30 août 2015)

La lutte par le pâturage dans le lit de la Drôme

Le lit de la rivière Drôme, dans sa partie remaniée annuellement par les crues, est une zone favorable au développement de l'ambrosie à feuilles d'armoise qui occupe les espaces libres. Malheureusement, une expérience très efficace de pâturage n'a pu être poursuivie faute de crédits.

L'ambrosie envahissante du milieu naturel

Ici, la plante a colonisé depuis 30 ans les bancs de galets nus du lit très large de la rivière Drôme, l'eau dispersant les graines par le courant. Le stock de graines dans les bancs de galets est maintenant important, augmentant au fil des ans. Les riverains de la rivière se plaignent des allergies dues à la production de pollen. L'éradication de la plante étant impossible, il est nécessaire d'intervenir annuellement. La Direction Départementale des Territoires, gestionnaire du lit de la Drôme (80 km dont la moitié est infestée), rivière domaniale de l'Etat, n'a pas de moyens financiers suffisants pour assurer la lutte contre l'ambrosie sur la rivière qui lui appartient. Par défaut, le gestionnaire de la réserve naturelle nationale, la communauté de communes du Val de Drôme, a mené à bien une expérimentation de pâturage sur une grande surface grâce à des crédits Natura 2000 et à son propre budget.

La lutte biologique dans la réserve naturelle nationale des Ramières

Le pâturage ovin a été testé dans la réserve naturelle nationale des Ramières (1) de la Drôme depuis 2004. Entre 2008 et 2013, un éleveur local a été payé 100 euros par ha et par an pour faire pâturer un troupeau de 300 brebis entre le 15 juillet et le 15 août sur 70 ha, soit un coût annuel de 7000€. Cela donne de très bons résultats pour les milieux naturels fragiles et d'accès difficile, mais nécessite d'employer un berger. Le pâturage dirigé par le berger expérimenté permet d'obtenir une destruction d'environ 80% des fleurs mâles d'ambrosie.



Troupeau de brebis sur le lit de la Drôme
(Photo J.M. Faton)

Arrêt des crédits Natura 2000

La suppression des crédits Natura 2000 de 7000 € en 2014 et 2015 n'a pas permis de poursuivre le pâturage, alors que la méthode expérimentée est efficace, peu coûteuse, plébiscitée par les riverains et qu'elle permet aux services de l'Etat d'assurer ses responsabilités de destruction de l'ambrosie, comme tous les propriétaires fonciers du département de la Drôme.

Erratum

Dans le flash sanitaire numéro 9 (juin-juillet 2015), une erreur s'est glissée. Le site colonisé par l'ambrosie sur la commune de Montoir de Bretagne (44) est géré par le Conseil départemental 44 et non par la Direction Interdépartementale des Routes de l'Ouest. Celle-ci gère un autre site également infesté par l'espèce sur la RN 171 à Prinquiau.



Photo : FREDON Pdl

Ceci est un paysage agricole qu'il serait bien de ne pas observer fin août - début septembre. Outre le fait que la culture de tournesol ait souffert de la concurrence de l'ambrosie, la récolte ne sera pas facile et il y aura autant de graines d'ambrosie que de tournesol !

Vos contacts départementaux :

FDGDON 44 : 02 40 36 83 03

Contact : Vincent Brochard
fdgdon44@wanadoo.fr

FDGDON 49 : 02 41 37 12 48

Contact : Dany Chauviré
fdgdon49@orange.fr

FDGDON 53 : 02 43 56 12 40

Contact : Francine Gastinel
techniciens@fdgdon53.fr

FDGDON 72 : 02 43 85 28 65

Contact : Fabrice Perrotin
accueil@fdgdon72.fr

FDGDON 85 : 02 51 47 70 61

Contact : Johan Bornier
fdgdec.vendee@wanadoo.fr

Rédaction : FREDON Pays de la Loire — 02 41 48 75 70
Direction générale — Service communication

